

L'éducation en Suisse sous la loupe

Après la parution, en 2006, du rapport pilote sur le système éducatif suisse, le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) a publié en février 2010, sur mandat de la Confédération et des cantons, le premier véritable rapport officiel sur l'éducation en Suisse¹. Du rapport pilote, les auteurs ont retenu la structure et les modes d'appréciation, de sorte que tous les degrés de la formation en Suisse ont à nouveau été évalués sur la base des trois critères suivants: efficacité, efficacité et équité. Le rapport se fonde sur toutes les informations disponibles provenant de la recherche, de la statistique et de l'administration. Voici une modeste sélection des observations faites pour certains degrés de formation.

¹ Des informations complémentaires sont disponibles sur www.rapporteducation.ch.



L'harmonisation des structures du système éducatif suisse constitue un défi de taille pour la politique de l'éducation. Preuve en est le vif débat sur le moment et la forme du début de la scolarisation.

Photo: Keystone

École obligatoire: le début de la scolarité au cœur de la discorde

L'un des grands défis que l'école obligatoire devra relever dans les années à venir consistera à trouver un juste milieu entre sa mission d'harmonisation, inscrite dans la Constitution fédérale, et la nécessité d'adapter autant que possible l'enseignement dispensé aux conditions locales. Dans le cadre de l'harmonisation des structures du système éducatif, le principal écueil à surmonter concerne le début de la scolarité, tant pour ce qui est de sa forme que du moment où il intervient. Des études scientifiques ont largement prouvé qu'une scolarisation précoce

parvient à compenser les préjudices dont souffrent les enfants évoluant dans un milieu peu favorable à l'apprentissage. Elle permettrait ainsi de réduire l'hétérogénéité des acquis, perceptible aujourd'hui en Suisse dès l'entrée à l'école. On espère par ailleurs qu'une amélioration des conditions initiales au stade crucial de la scolarisation préviendrait une partie des problèmes survenant au cours de la scolarité. Ce n'est actuellement pas le cas pour nombre d'enfants, car la prise en charge des moins de 4 ans à des conditions financières acceptables est lacunaire en Suisse et certains cantons alémaniques ne proposent, au degré préscolaire, qu'une structure brève, d'une année, qui n'assure pas partout l'accueil à la journée. Ces deux facteurs ne font sans doute qu'aggraver la situation des enfants déjà défavorisés.



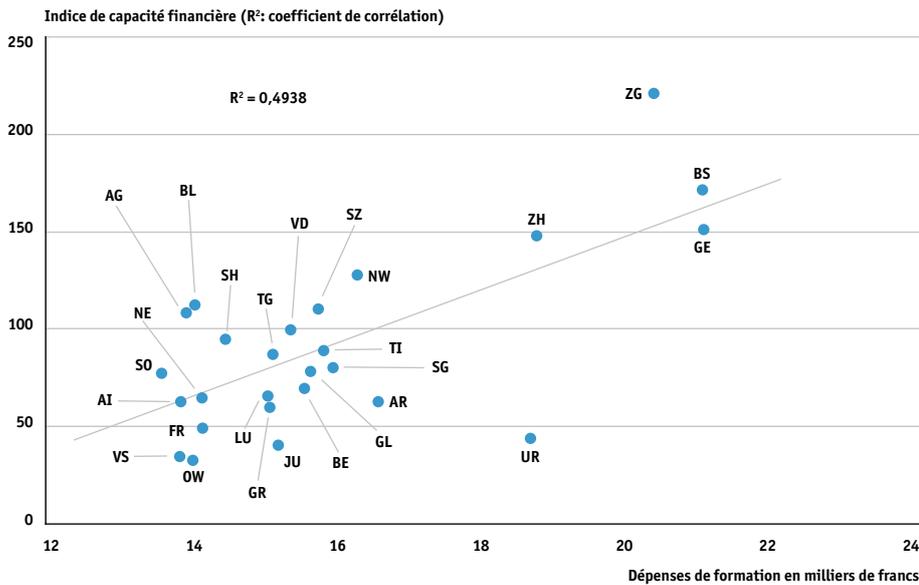
Pr Stefan C. Wolter
Directeur du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), Aarau, responsable du projet L'éducation en Suisse – rapport 2010

Grande disparité des structures scolaires

Au degré primaire, c'est l'ampleur des écarts intercantonaux dans la durée moyenne de l'enseignement qui saute aux yeux: le nombre annuel d'heures de cours se situe dans une fourchette qui va d'un peu plus de 600 (Bâle-Ville) à près de 1000 (Valais). Rien ne prouve cependant l'influence de ces diffé-

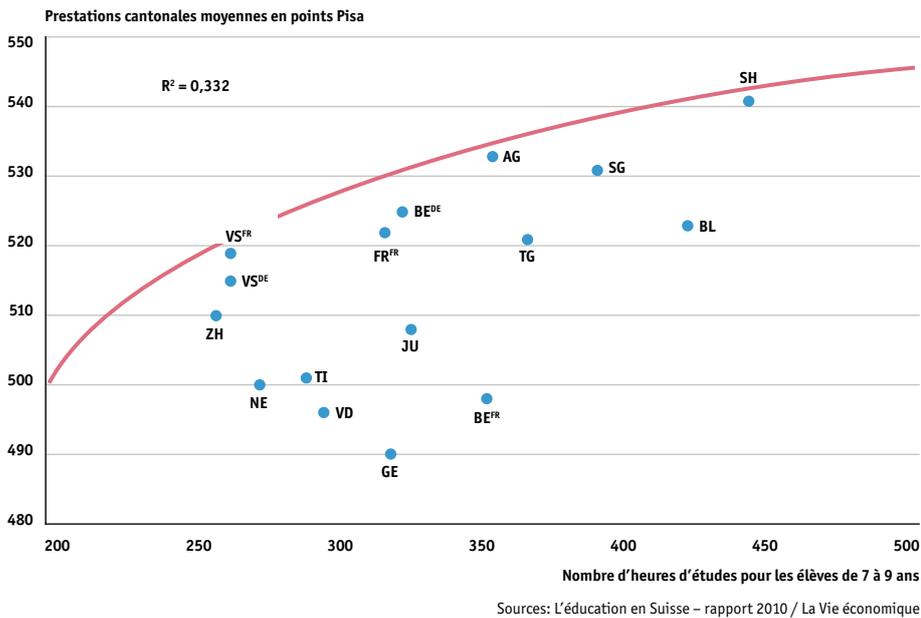
Graphique 1

Dépenses annuelles de formation par élève du secondaire I et capacité financière des cantons, 2005



Graphique 2

Performances Pisa en sciences (2006) selon le nombre d'heures d'enseignement



Encadré 1

Monitoring de l'éducation et rapport sur l'éducation

Pour s'acquitter de leur mandat constitutionnel, Confédération et cantons recourent au monitoring afin d'observer la qualité et la perméabilité du système éducatif suisse. Tous les quatre ans, cette observation débouche sur un rapport qui est non seulement un état des lieux périodique, mais informe aussi sur la réalisation des objectifs et identifie les lacunes scientifiques à combler. Cette dernière information est cruciale, car elle spécifie les données qu'il importe de collecter à l'avenir pour que l'observation du système conserve sa pertinence.

rences sur les performances des élèves. Une comparaison du nombre obligatoire de leçons par discipline, suivant les programmes prescrits pour les élèves de 9 à 11/12 ans, montre par ailleurs que la Suisse consacre actuellement moins de temps que les pays voisins à l'enseignement de la langue de scolarisation. À l'inverse, les écoles suisses investissent plus de temps dans l'apprentissage des langues étrangères.

Par rapport à d'autres pays, la Suisse investit certes beaucoup dans la scolarité obligatoire, mais ces dépenses varient aussi gran-

dement d'un canton à l'autre. Bien que les données ne soient pas comparables (puisqu'il n'existe pas de modèle de coûts uniforme pour tous les cantons), il apparaît que près de 50% des écarts proviennent de leurs capacités financières (voir *graphique 1*). En d'autres termes, les cantons les plus « riches » investissent davantage dans les intrants de la formation, sans qu'il soit possible de savoir si c'est le cas pour la formation en termes réels ou si la différence s'explique uniquement par le coût des investissements. Il n'est pas non plus possible de savoir si les écarts non imputables au niveau des coûts engendrent effectivement une plus-value pour la formation, surtout lorsque l'on considère que les différences entre intrants réels (voir *graphique 2*) n'exercent qu'une faible influence sur les résultats.

Degré secondaire II: objectif presque atteint

En Suisse, près de 90% des jeunes terminant la scolarité obligatoire obtiennent aussi un diplôme du secondaire II, qui est une condition indispensable à la poursuite d'un parcours de formation ou d'une carrière sur le marché du travail. Ce taux de diplômés reste relativement éloigné de l'objectif que la politique de l'éducation ambitionnait d'atteindre en 2015, soit 95%. Une analyse du taux de réussite au degré secondaire II révèle que cet objectif a toutefois été atteint par les élèves nés en Suisse et ayant accompli toute leur scolarité dans ce pays, indépendamment de leur nationalité. On peut en déduire que de plus gros efforts sont nécessaires pour que les élèves étrangers arrivés en Suisse après leur naissance et n'ayant parfois suivi que quelques années de scolarité obligatoire dans notre pays puissent également obtenir un diplôme du secondaire II. Mener cette tâche à bien constitue un défi aussi bien pour la politique éducative que pour l'intégration des étrangers.

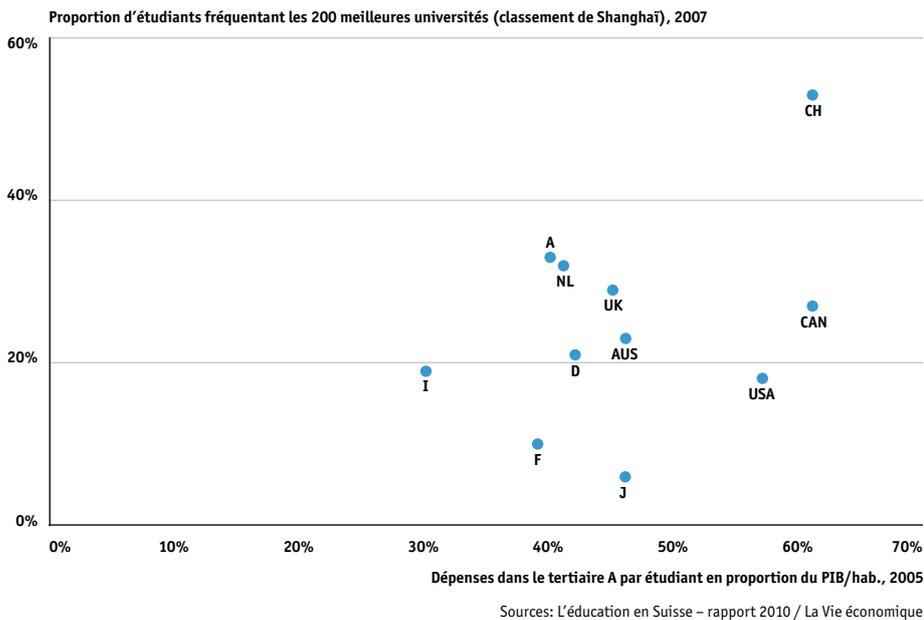
Formation professionnelle: stabilité et succès

La proportion d'élèves qui choisissent une filière professionnelle (70%) ou une filière générale (30%) au secondaire II demeure relativement constante. Parmi les premiers, ils sont à nouveau quelque 90% à opter pour un apprentissage en entreprise (formation duale).

Après la crise des places d'apprentissage qui a marqué le milieu des années nonante, la formation professionnelle initiale a retrouvé toute sa vitalité. Le nombre des postes proposés et la capacité de cette filière à réagir à l'évolution des besoins de la société et de

Graphique 3

Proportion d'étudiants dans les universités de haut niveau et dépenses annuelles par étudiant



Encadré 2

Un système trop coûteux ou somme toute avantageux?

Au niveau international, la Suisse compte parmi les pays qui affichent les dépenses les plus élevées par personne étudiant à l'université. Chaque année, notre pays consacre en effet environ 60% du produit intérieur brut (PIB) par habitant à la formation d'un étudiant. Le niveau de dépenses est similaire aux États-Unis, mais nettement inférieur dans d'autres pays, comme la France et l'Autriche, où il ne dépasse guère 40% du PIB par tête. On ne peut toutefois pas en conclure que les étudiants coûtent trop cher à la Suisse, car la qualité de la formation ainsi rémunérée ne fait l'objet d'aucun relevé. Si l'on mesure la qualité du système à la proportion de personnes qui étudient dans les universités de haut niveau (selon le classement de Shanghai) et si l'on admet que les études dans ces établissements engendrent un coût supplémentaire, il apparaît que l'Italie, l'Autriche et la Suisse parviennent à une efficacité semblable, moyennant toutefois des investissements différents. Dans tous les autres pays, le rapport prix/prestation est nettement moins favorable (voir *graphique 3*). Ce graphique diffère de celui figurant dans le rapport sur l'éducation 2010. Dans les chiffres présentés ici, tous les étudiants – y compris ceux des hautes écoles spécialisées – ont été pris en compte. On ne peut, en effet, exclure que, dans une comparaison internationale, les matières spécialisées seulement enseignées dans les HES en Suisse fassent partie des programmes universitaires à l'étranger.

l'économie le prouve largement. Trois constats confirment la bonne santé de ce type de formation:

1. Plus des trois quarts de toutes les personnes ayant opté pour une formation professionnelle au terme de la scolarité obligatoire déclarent avec une étonnante constance avoir trouvé la place d'apprentissage idéale. Autrement dit, le modèle de formation professionnelle initiale en entreprise est à même d'offrir l'apprentissage de leur choix à une nette majorité d'apprentis.
2. L'introduction de la formation avec attestation fédérale, déjà fréquemment proposée en entreprise, a créé un type d'apprentissage qui permet aux apprentis d'achever un cursus leur ouvrant (contrairement au préapprentissage qu'elle a remplacé) l'accès au système de formation professionnelle. Même s'il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif sur la formation avec attestation fédérale, les premières expériences montrent qu'elle réduit le risque de voir les personnes qui l'achèvent interrompre leur parcours éducatif.
3. La hausse constante du nombre de maturités professionnelles prouve que le système de formation professionnelle propose des moyens de poursuivre leur formation aux apprentis les plus doués.

Une hausse des taux de maturité qui se fait parfois au détriment des performances

Du côté des gymnases, le taux de maturités s'est stabilisé aux environs de 20% depuis

le début de ce siècle. Alors que la valeur «idéale» de ce taux suscite de vifs débats en Suisse, tant dans les milieux éducatifs que politiques, il serait sans doute plus indiqué de s'interroger sur les écarts considérables qu'il enregistre d'un canton à l'autre, plutôt que sur sa moyenne suisse. En 2008, les taux cantonaux de maturité variaient en effet de 14,0 à 29,3%, alors que les performances enregistrées au terme de la scolarité obligatoire (études Pisa) ne laissent nullement présager un tel écart, si on admet que le même type de prestations est fourni dans les gymnases cantonaux. Au vu des résultats d'Evamar II, on ne peut d'ailleurs plus affirmer que la formation gymnasiale assure, indépendamment des performances scolaires des élèves qui y entrent, des acquis de qualité identique au moment de la maturité. À ce stade, les mesures d'Evamar II révèlent en effet, sans grande surprise, une corrélation négative entre niveaux de performance et taux cantonaux de maturité. Le fait que la proportion d'élèves de chaque volée admis au gymnase dépende moins de leurs performances que de décisions de la politique éducationnelle dérange d'autant plus que la Suisse est l'un des rares pays industrialisés qui garantissent aux bacheliers un accès quasi général aux filières d'études et aux universités.

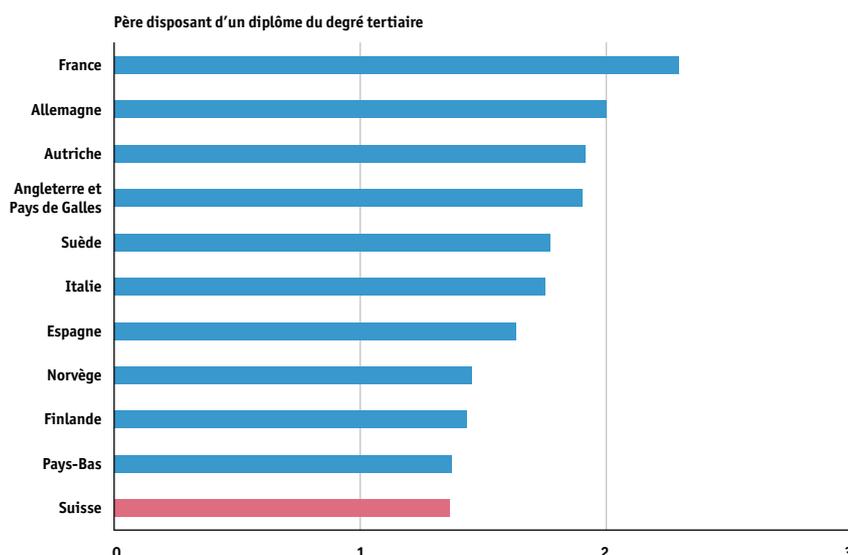
Degré tertiaire: une grande variété

En Suisse, le degré tertiaire offre une vaste palette de filières, tant pour ce qui est du contenu que des institutions qui assurent la formation. Les personnes ayant achevé un cursus du secondaire II à orientation professionnelle accèdent directement aux hautes écoles spécialisées ou à la formation professionnelle supérieure, tandis que les titulaires d'une maturité professionnelle peuvent emprunter la «passerelle Dubs» pour entrer à l'université. Les personnes ayant acquis une formation professionnelle ont ainsi la possibilité de poursuivre le parcours éducatif au tertiaire. C'est pour cette raison que la Suisse, qui accuse un taux d'universitaires relativement faible au niveau international, se classe dans la moyenne lorsque l'on considère tous les diplômés du tertiaire.

Des universités reconnues au niveau international

90% des titulaires d'une maturité gymnasiale poursuivent leur parcours dans une haute école, les trois quarts des bacheliers optant pour une université ou l'une des deux EPF. Si l'accès aux universités paraît plutôt restrictif (au vu des faibles taux de maturités

Graphique 4

Disparités sociales dans les hautes écoles (universités et hautes écoles spécialisées confondues)

Remarque: Le graphique illustre le taux de diplômés du tertiaire parmi les pères d'étudiants, divisé par le taux d'hommes (de 40 à 60 ans) diplômés du tertiaire dans l'ensemble de la population masculine des 40 à 60 ans. Une valeur égale à 1 signifie que la provenance sociale des étudiants et étudiantes correspond exactement à celle de la population. Plus cette valeur s'écarte de 1, plus la composition de la population estudiantine (la référence étant le niveau de formation des parents) diffère de celle de la population générale.

Sources: L'éducation en Suisse – rapport 2010 / La Vie économique

gymnasiales) en comparaison internationale, il importe de le mettre en rapport avec la qualité de la formation dispensée dans les universités helvétiques. Le système universitaire suisse a l'avantage de pouvoir se consacrer aux meilleurs élèves des degrés précédents, alors que les universités d'autres pays doivent former un nombre d'étudiants beaucoup plus large. En Suisse, plus de 50% des étudiants suivent ainsi les cours de l'une des deux cents meilleures universités selon le classement de Shanghai, alors qu'aux États-Unis, seuls 20% des étudiants bénéficient d'une telle chance.

Les hautes écoles spécialisées garantissent un rééquilibrage social

Les hautes écoles spécialisées (HES) ne constituent pas seulement le prolongement de la formation professionnelle au tertiaire, mais reflètent aussi la forte distinction sociale qui caractérise en Suisse le choix de la formation secondaire II. Tandis que la majorité des enfants vivant dans un ménage universitaire empruntent la voie gymnasiale et poursuivent ensuite leur formation dans une haute école universitaire, les hautes écoles spécialisées ouvrent la filière des études aux enfants de familles non universitaires. Grâce aux HES, la Suisse connaît ainsi une mobilité sociale plus importante que les pays où les universités prédominent au tertiaire (voir *graphique 4*). Les personnes ayant achevé une HES suisse n'étant pas désavantagées sur le marché du travail par rapport aux titulaires

d'un diplôme universitaire, cette filière favorise aussi, du point de vue économique, une forte mobilité intergénérationnelle.

Les hautes écoles pédagogiques ne couvrent pas les besoins futurs

Les bacheliers qui choisissent d'étudier dans une haute école pédagogique (HEP) sont aussi nombreux que ceux qui s'inscrivent dans une HES. Les titulaires d'une maturité gymnasiale ne forment cependant qu'une minorité des effectifs des HEP, puisque plus de la moitié des étudiants possèdent un autre certificat d'accès, qui est de plus en plus souvent une maturité spécialisée délivrée par une école de culture générale. Malgré l'étendue du bassin de recrutement et la décentralisation des structures de formation, force est d'admettre que, même prises toutes ensemble, les hautes écoles pédagogiques ne parviennent pas à former suffisamment de nouveaux enseignants pour couvrir les besoins à long terme. La vague des départs à la retraite que l'évolution démographique engendrera parmi les enseignants sera certes en partie neutralisée par le recul des effectifs scolaires. Il faut, toutefois, savoir que pour couvrir les besoins futurs en personnel enseignant, le nombre d'étudiants devra compenser les départs en cours de formation ou au moment du passage à la vie professionnelle et, plus tard, les abandons professionnels. Un accroissement général du nombre d'étudiants dans les HEP contribuerait peut-être aussi à résoudre le problème que représentent les écoles qui fonctionnent aujourd'hui avec de très maigres effectifs. ■

Encadré 3

Aperçu des effets cumulatifs de la formation

En analysant le système éducatif degré par degré, comme le fait le rapport sur l'éducation en Suisse, on perd une certaine vue d'ensemble. On s'en rend surtout compte lorsque l'on s'interroge sur l'utilité privée et sociale de la formation. On ne peut en effet pas attribuer les rendements privés et sociaux de la formation à un degré précis, car ils découlent d'acquis accumulés tout au long du parcours éducatif. Voilà pourquoi le rapport sur l'éducation comporte un nouveau chapitre, qui rend compte des connaissances actuelles de l'influence de la formation sur le revenu, la satisfaction personnelle, la santé, la participation politique ou la croissance économique.